Image not found or type unknown

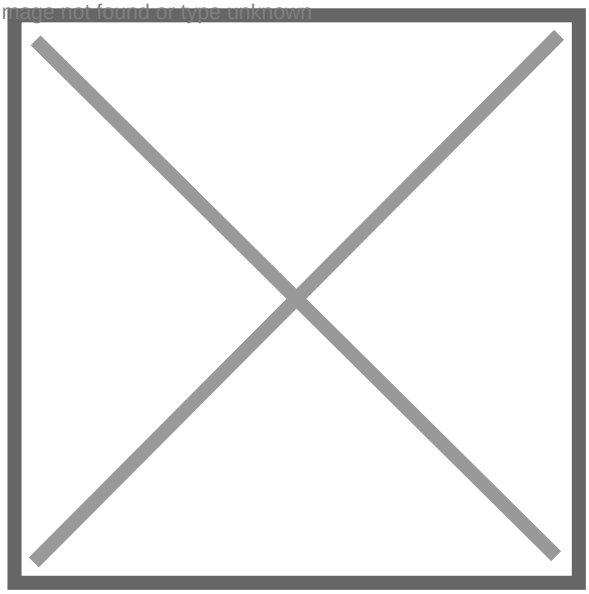

Mettre une personne en huissier

Par **audreyyyyyy**, le **05/02/2014** à **11:42**

bonjour,
voilà une personne me doit de l'argent depuis 5ans et malgré ses promesses incessantes et ma gentillesse de patienté je suis obligé de me rendre a l'évidence sur le fait que cette personne se moque de moi et que mon attente ne fait que lui facilité la tache....
j'aimerais savoir s'il m'étais possible de lui réclamé cet argent qui est miens par voie d'huissier sachant que mes seules preuves sont des messages écrit et a hauteur de quels honoraires?
merci de votre aide.
cordialement.

Par **aguesseau**, le **05/02/2014** à **14:25**

bjr,
un huissier ne pourra rien faire de plus que vous.
vous devez commencer par lui envoyer par LRAR une mise en demeure de vous rendre cet argent en lui indiquant qu'en cas de refus vous saisirez le tribunal compétent.
si cette personne ne répond pas, il ne vous restera que la voie judiciaire sans garantie de succès puisque vous n'avez pas de reconnaissance de dettes mais que des mails.
cdt

Par **audreyyyyyy**, le **10/02/2014** à **15:15**

merci de votre reponse.

j'espérais avoir un recours plus simple mais ca ne fait rien ...
merci encore
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés